

Modalités et conditions de séjour

Cher invité,

Si vous réservez à Salecina, vous devez connaître et accepter les conditions suivantes.

1) Le bâtiment :

Salecina dispose de deux établissements distincts, l'un de jour et l'autre de nuit, ce qui signifie que pour se rendre d'un établissement à l'autre, il faut parcourir une courte distance à l'extérieur. C'est pourquoi il est recommandé de porter des chaussures adaptées tant à l'intérieur de la maison qu'à l'extérieur. Il convient de prêter attention à cette caractéristique, surtout en hiver et en présence de neige et de glace. En général, la maison reste ouverte et les pièces ne peuvent être verrouillées. Bien que cela ne se soit jamais produit à Salecina, nous ne pouvons accepter la responsabilité d'un vol ou d'une perte de biens.

2) Lits et répartition des chambres

Salecina dispose de deux chambres à 2 lits, sept chambres à 4 lits et deux chambres à 12 lits. Les chambres ont des étagères, il n'y a pas d'armoires avec des portes.

Vous pouvez choisir si vous voulez vos propres lits dans une grande chambre ou si vous préférez des lits réservés dans une chambre plus petite.

Bien que l'équipe de gestion s'efforce de répondre aux exigences du type de chambres, à Salecina, c'est le lit qui est réservé, et non la chambre. Il peut donc arriver que les places réservées ne soient pas nécessairement dans la même salle. Pour vérifier s'il est possible d'avoir des lits dans la même chambre, veuillez contacter directement l'équipe de gestion. Si l'occupation de la chambre au moment de la réservation le permet, vous pouvez réserver des lits dans une chambre individuelle. Toutefois, si des places restent libres, elles pourront être attribuées à d'autres hôtes.

Toutefois, il n'est pas possible de réserver une chambre entière et de payer pour des lits vides.

Afin d'avoir une occupation optimale des chambres, des changements de chambre pendant votre séjour ne sont pas exclus. Vous pouvez clarifier avec l'équipe de gestion s'il est possible d'éviter les changements de chambre.

Les chambres sont mixtes, elles n'ont pas de division par sexe. Bien que l'équipe de gestion tente, dans la mesure du possible, de répondre à la nécessité de disposer de salles séparées pour les hommes et les femmes.

3) Toilettes et douches

Salecina a des toilettes communes, aucune chambre n'a de toilettes privées. Les toilettes sont accessibles à tous et ne sont pas divisées en fonction du sexe.

4) L'autogestion

Salecina est une maison autogérée : chaque hôte effectue un petit service domestique par jour pour tous les autres hôtes.

Les services possibles sont : la préparation du petit-déjeuner (le petit-déjeuner est généralement servi de 8h00 à 10h00) ; la préparation du dîner (de 17h00 à 19h00) ; la vaisselle (après le dîner) ; les services de nettoyage (salles à manger, escaliers, couloirs, toilettes, salles d'eau, douches) qui sont effectués pendant

la journée lorsque les chambres ne sont pas occupées ou utilisées. Il y a un tableau des services dans la maison, chaque invité s'inscrit pour un service par jour. Le nombre de services change proportionnellement en fonction du nombre d'occupants.

Si vous décidez de rester à Salecina, vous acceptez donc de faire ces tâches ménagères collectivement.

5) Coordination

Chaque jour, après le dîner, il y a une brève discussion entre tous les invités présents, ce que l'on appelle la coordination, qui est également réalisée en tant que service par un invité, au cours de laquelle, en plus des communications organisationnelles, les nouvelles des journaux sont rapportées, et les services non encore attribués sont distribués. Si vous venez à Salecina, vous acceptez de participer à la coordination.

6) Conditions de réservation et d'annulation

Une fois votre réservation effectuée, vous recevrez une confirmation par e-mail dans laquelle il vous sera demandé de verser un acompte correspondant à environ la moitié du coût total de votre séjour. Un éventuel remboursement de l'acompte (moins des frais administratifs de CHF 30.-) n'est possible que si l'annulation a lieu :

- En haute saison et pour les inscriptions aux séminaires et aux cours, au plus tard 6 semaines avant le jour d'arrivée indiqué dans la réservation.
- En basse saison, au plus tard 14 jours avant le jour de l'arrivée.